

# Zoom sur les titres professionnels du ministère du Travail en Occitanie en 2017



# Édito

Donner aux salariés, aux alternants et aux demandeurs d'emploi les moyens d'acquérir les compétences favorisant leur parcours professionnel et aux entreprises les moyens de disposer d'un personnel qualifié et opérationnel rapidement, tel est l'objectif des titres professionnels du ministère du Travail. Cette ambition est atteinte par le fait que ce diplôme national est co-construit avec les professionnels des branches et révisé régulièrement afin de satisfaire aux évolutions des entreprises et à la réalité des métiers. Déjà en 2017, 12 522 salariés et demandeurs d'emploi ont obtenu un titre professionnel favorisant leur insertion ou évolution professionnelle via notamment la VAE individuelle.

La politique des titres professionnels du ministère du Travail s'inscrit ainsi pleinement dans le Plan d'investissement dans les compétences qui vise une logique de transformation, portée par la mobilisation conjuguée de l'État et de la Région, permettant à la fois :

1. D'accompagner et de former vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ;
2. D'accélérer la transformation des commandes de formation pour répondre aux besoins des entreprises, grâce à des approches innovantes, agiles et prospectives.

Le pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 qui sera négocié prochainement entre l'État et la Région Occitanie devrait ainsi constituer une contribution majeure à ces enjeux de transformation afin de permettre aux personnes privées d'emploi de retrouver le chemin de la qualification en partant de leurs acquis, en visant des parcours de formation débouchant sur l'emploi, répondant aux besoins des entreprises, à partir de diagnostics des besoins renouvelés.

Cette première étude régionale contribuera en cela au déploiement par la Direccte, le service public de l'emploi et les partenaires sociaux, d'une offre certifiante diversifiée dans tous les territoires d'Occitanie.

Christophe LEROUGE

Directeur régional de la Direccte Occitanie

## Table des matières

Introduction .....	5
I. Zoom sur les indicateurs généraux .....	6
II. Zoom sur l'offre de titres professionnels dans les territoires .....	11
III. Zoom sur les voies d'accès : formation professionnelle et VAE .....	14
IV. Zoom sur les titres professionnels en apprentissage .....	17

## Introduction

**Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministère chargé de l'Emploi. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.**

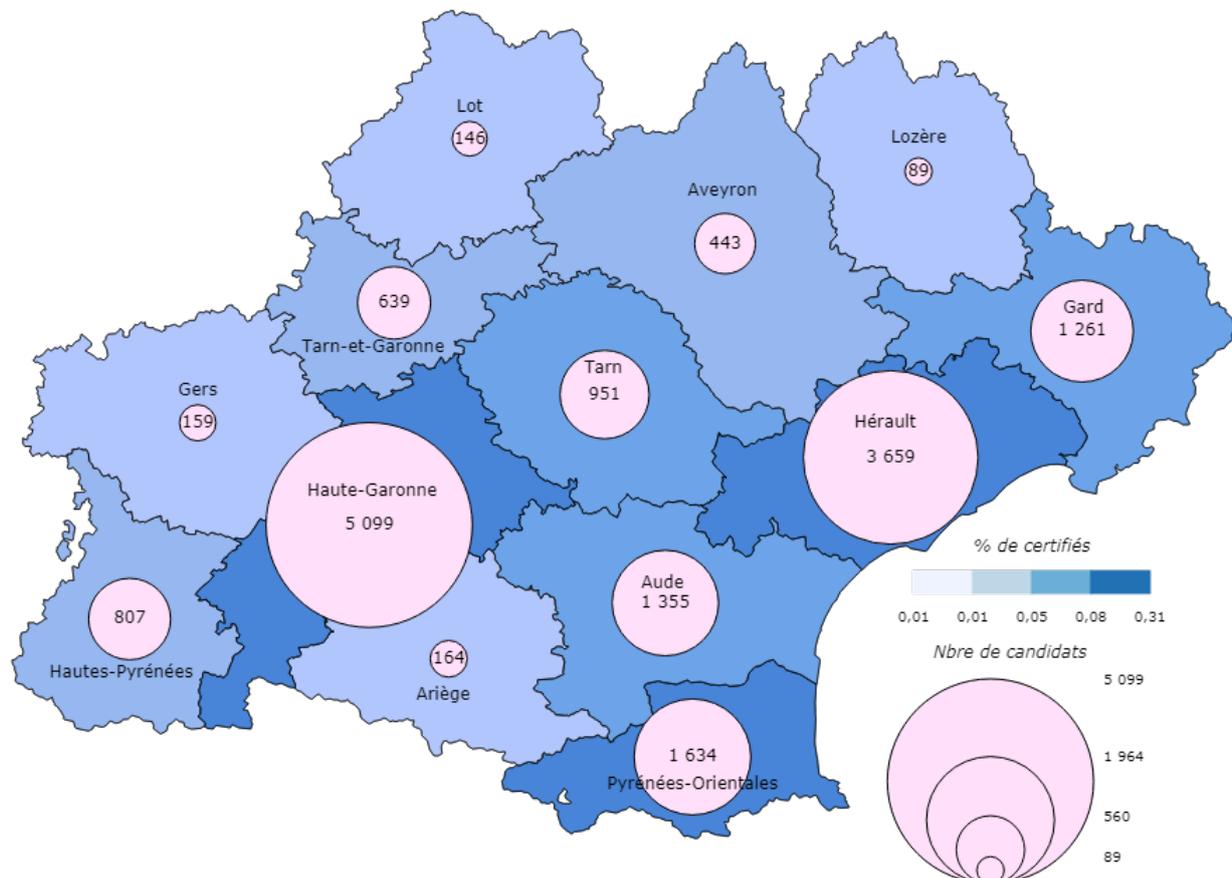
Un titre professionnel permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle, par l'apprentissage ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le titre professionnel constitue ainsi un outil qui répond pleinement aux besoins des entreprises et constitue un levier pour améliorer leur compétitivité. Les titres professionnels assurent aux entreprises de recruter des salariés opérationnels.

*Source : Direccte Occitanie*

Les données présentées dans ce document sont issues de la base de données VALCE (VALidation Certification Emploi), base de données du ministère du Travail. Les années considérées sont 2016 et 2017.  
Les traitements ainsi que l'analyse sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie.

## I. ZOOM SUR LES INDICATEURS GÉNÉRAUX

### La répartition des candidats par département en 2017



En 2017, en région Occitanie, 16 406 candidats se sont présentés à un titre professionnel du ministère du Travail. Parmi eux, 5 099 candidats se sont présentés en Haute-Garonne (31 %), 3 659 dans l'Hérault (22 %) et 1 634 dans les Pyrénées-Orientales (10 %).

Sur les 16 406 candidats à un titre professionnel du ministère du Travail, 12 522 ont obtenu une certification (76 %).

### Le nombre de candidats et certifiés en 2016 et 2017

Avec 12 522 titres professionnels décernés en 2017 en région Occitanie, le ministère du Travail voit une progression de 26 % en 1 an des certifiés (9 948 en 2016).

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse du nombre de candidats sur la même période. En effet, si en 2016 12 957 candidats s'étaient présentés à un titre professionnel, ils sont 16 406 en 2017, soit une hausse de 27 %.



## Le top 16 des titres professionnels les plus suivis en 2017

Top	Titre professionnel	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	1 235	960	78 %
2	Assistant(e) de vie aux familles	1 215	852	70 %
3	Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	711	494	69 %
4	Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	635	578	91 %
5	Secrétaire comptable	610	408	67 %
6	Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	479	301	63 %
7	Gestionnaire de paie	465	361	78 %
8	Agent(e) de propreté et d'hygiène	455	329	72 %
9	Employé(e) commercial(e) en magasin	443	333	75 %
10	Vendeur(se) conseil en magasin	431	299	69 %
11	Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière	339	290	86 %
12	Secrétaire assistant(e)	326	228	70 %
13	Développeur(se) logiciel	313	266	85 %
14	Agent(e) d'entretien du bâtiment	275	225	82 %
15	Comptable assistant(e)	272	180	66 %
16	Electricien(ne) d'équipement	272	226	83 %
<b>Somme</b>		<b>8 204</b>	<b>6 150</b>	<b>75 %</b>

En 2017, sur les 170 titres professionnels proposés en région Occitanie, 16 concentraient 50 % des candidats et 49 % des certifiés. En 2016, la même concentration se faisait sur 15 titres professionnels.

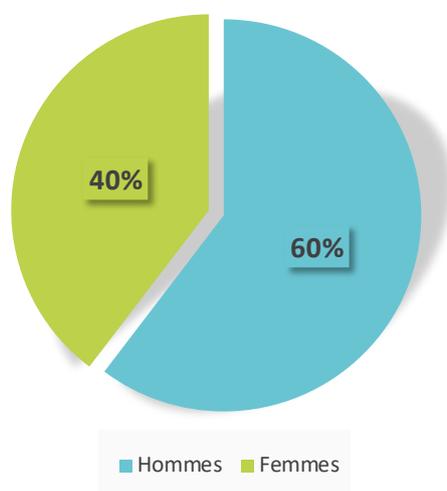
Dans le bilan des titres professionnels en 2016 réalisé par le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social<sup>1</sup>, cette forte concentration existe également au niveau national.

Aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, les titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, assistant de vie aux familles, conducteur du transport routier interurbain de voyageurs et préparateur de commandes en entrepôt sont les plus suivis et représentent près d'un quart des certifiés.

## La répartition des certifiés par sexe en 2017

En 2017, sur les 12 522 certifiés, 7 554 (60 %) sont des hommes et 4 968 (40 %) sont des femmes. En 2016, il y avait 3 870 femmes certifiées pour 6 078 hommes. La part des femmes a progressé d'un point (39 % en 2016) entre 2016 et 2017.

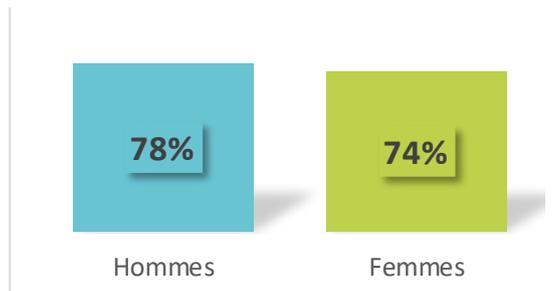
Par ailleurs, la part des femmes certifiées en région est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (38 %). Cet écart peut s'expliquer notamment par une offre plus importante des titres professionnels dans le domaine des services en Occitanie.



(1) *Bilan des titres professionnels en 2016*

### Le taux de certification selon le sexe en 2017

Le taux de certification global est de 76 %. Il est de 78 % chez les hommes et de 74 % chez les femmes (- 4 points par rapport aux hommes). Cette différence s'explique essentiellement par le domaine professionnel des titres. En effet, c'est dans les titres professionnels du commerce, du tourisme et services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers que le taux de certification est le plus faible (72 %). Et c'est aussi dans ces domaines de formation que les femmes sont majoritaires.



### La répartition des candidats et des certifiés par niveau de formation en 2017

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%
Niveau II	128	1 %	112	1 %
Niveau III	3 238	20 %	2 599	21 %
Niveau IV	3 543	22 %	2 605	21 %
Niveau V	9 415	57 %	7 148	57 %
Certificats complémentaires de spécialisation	82	0 %	58	0 %
<b>Ensemble</b>	<b>16 406</b>	<b>100</b>	<b>12 522</b>	<b>100</b>

### La répartition des candidats et des certifiés par niveau de formation en 2016

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%
Niveau II	51	0 %	37	0 %
Niveau III	1 952	15 %	1 479	15 %
Niveau IV	2 849	22 %	2 244	23 %
Niveau V	8 105	63 %	6 188	62 %
<b>Ensemble</b>	<b>12 957</b>	<b>100</b>	<b>9 948</b>	<b>100</b>

En 2017, en région Occitanie, 78 % des certifiés ont un titre professionnel de premier niveau (niveau V ou niveau IV). Les formations du supérieur concentrent 21 % des certifiés.

En 2016, la part des certifiés de niveau V ou IV était de 85 % (même taux que celui observé au niveau national pour la même année).

Malgré une prépondérance des titres professionnels de premier niveau répondant aux besoins d'une première qualification, les niveaux du supérieur (II et III) progressent fortement entre 2016 et 2017. En effet, alors que le nombre de certifiés dans les niveaux V et IV connaît une hausse de 6 % entre 2016 et 2017, le nombre de certifiés des niveaux supérieurs progresse de 135 %.

## La répartition des certifiés par niveau de formation et domaine professionnel en 2017

	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Ensemble
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	0 %	17 %	1 %	82 %	100 %
Bâtiment et travaux publics	0 %	6 %	15 %	78 %	100 %
Commerce et distribution	0 %	18 %	49 %	33 %	100 %
Gestion et traitement de l'information	4 %	51 %	42 %	3 %	100 %
Industrie	0 %	7 %	25 %	68 %	100 %
Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	0 %	7 %	32 %	61 %	100 %
Transport et logistique	0 %	13 %	2 %	85 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>1 %</b>	<b>21 %</b>	<b>21 %</b>	<b>57 %</b>	<b>100 %</b>

En 2017, les titres professionnels sont majoritairement de niveau V dans le transport et logistique (85 %), le BTP (78 %), l'industrie (68 %) et le tourisme (61 %). Dans le domaine des transports et de la logistique, les titres professionnels de niveau V sont portés par les métiers de conducteur du transport routier (interurbain de voyageurs ou de marchandises sur porteur) et de préparateur de commandes en entrepôt.

Les titres de niveau supérieur concernent essentiellement le domaine de la gestion et du traitement de l'information. Les métiers de gestionnaire de paie (361 certifiés), enseignant de la conduite et de la sécurité routière (290), développeur logiciel (266) et assistant ressources humaines (205) portent le niveau III. La rénovation des titres professionnels du numérique et la forte demande de main d'œuvre du secteur ont boosté la demande de formation certifiante dans ce domaine.

Le niveau II concentre 112 certifiés pour le seul titre de concepteur-développeur informatique.

## La répartition des candidats, certifiés et des titres professionnels par domaine professionnel en 2017

	Candidats	%	Certifiés	%	Nb de titres professionnels	%	Nb moyen de certifiés par titre
Transport et logistique	4 095	25 %	3 207	26 %	16	8 %	200
Gestion et traitement de l'information	3 822	23 %	2 933	23 %	24	14 %	122
Bâtiment et travaux publics	2 877	18 %	2 241	18 %	59	35 %	38
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	2 116	13 %	1 527	12 %	7	4 %	218
Commerce et distribution	1 402	9 %	1 010	8 %	8	5 %	126
Industrie	1 176	7 %	940	8 %	43	26 %	22
Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	918	6 %	664	5 %	13	8 %	51
<b>Ensemble</b>	<b>16 406</b>	<b>100 %</b>	<b>12 522</b>	<b>100 %</b>	<b>167</b>	<b>100 %</b>	<b>75</b>

En 2017, le domaine du transport et logistique compte 3 207 certifiés, soit 26 % des effectifs certifiés régionaux. Ce taux est légèrement supérieur à ce qui est observé au niveau national (24 % en 2016). À contrario, avec respectivement 940 et 2 241 certifiés, les métiers de l'industrie et du BTP sont sous-représentés en Occitanie.

Par ailleurs, le domaine du transport et la logistique ainsi que le domaine des services aux entreprises, collectivités et aux particuliers proposent peu de titres mais comptent un nombre de certifiés assez important : plus de 200 certifiés par titre en moyenne. À l'inverse, l'industrie et le BTP offrent davantage de titres mais comptent moins de certifiés (respectivement 22 et 38 certifiés par titre).

## La répartition des certifiés par spécialité de formation (NSF) en 2017

Spécialités de formation	Nb de certifiés	%
20 - Spécialités pluri-technologiques de production	84	1 %
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	46	0 %
22 - Transformations	695	6 %
23 - Génie civil, construction et bois	1 325	11 %
24 - Matériaux souples	82	1 %
25 - Mécanique, électricité, électronique	1 057	8 %
31 - Echanges et gestion	4 924	39 %
32 - Communication et information	2 232	18 %
33 - Services aux personnes	1 686	13 %
34 - Services à la collectivité	391	3 %
<b>Ensemble</b>	<b>12 522</b>	<b>100 %</b>

3 certifiés sur 4 ont validé un titre professionnel dans le domaine des services (39 % dans les échanges et gestion, 18 % dans la communication et l'information...). Inversement, seul 1 certifié sur 4 a validé un titre professionnel dans le domaine de la production avec notamment 8% dans la métallurgie-mécanique générale. Ce phénomène peut s'expliquer par la politique de certaines branches ou OPCA qui privilégient leur CQP de branche mais aussi le poids relatif de ces branches dans l'emploi salarié régional. La formation aux titres de la mécanique, électricité, électronique est concentré essentiellement dans la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées, départements industriels, alors que l'offre sur les métiers transversaux échanges et gestion sont présents sur l'ensemble du territoire et représentent ainsi 39% des certifiés.

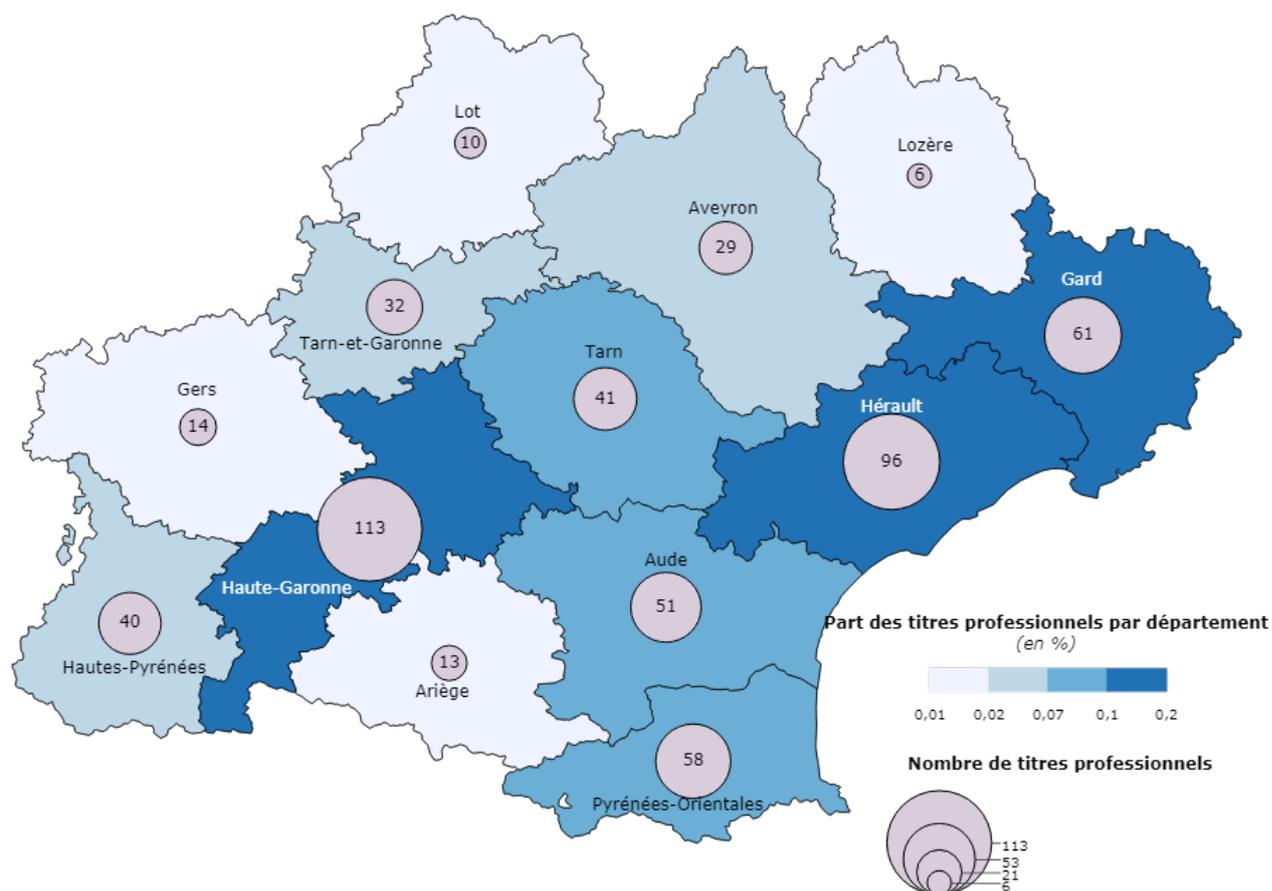
## La répartition des certifiés par organisme certificateur

Organismes	2017		2016	
	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%
<b>Afpa</b>	4 508	36 %	3 869	39 %
<b>Greta</b>	492	4 %	461	5 %
<b>CRP</b>	275	2 %	254	3 %
<b>CCI</b>	77	1 %	63	1 %
<b>Autres</b>	7 170	57 %	5 301	53 %
<b>Ensemble</b>	<b>12 522</b>	<b>100 %</b>	<b>9 948</b>	<b>100 %</b>

Avec 4 508 certifiés en 2017, l'Afpa est le premier organisme certificateur de la région (36 % des certifiés). Suivent les Greta (4 %) et les Centres de rééducation professionnelle (2 %). Par rapport à l'année 2016, l'Afpa perd 4 points en termes de nombre de certifiés au profit des autres organismes certificateurs qui passent de 53 % en 2016 à 57 % en 2017. Cette tendance est nationale (cf. Bilan des titres professionnels en 2016-DGEFP).

## II. ZOOM SUR L'OFFRE DE TITRES PROFESSIONNELS DANS LES TERRITOIRES

Le nombre de titres professionnels accessibles par département en 2017



Sur les 170 titres professionnels identifiés en Occitanie<sup>(1)</sup>, la Haute-Garonne a proposé l'accès à 113 titres professionnels et l'Hérault à 96 titres. La Lozère est le département qui propose le moins de titres professionnels (6).

(1) *La liste actualisée des titres professionnels*

## La répartition du nombre de titres professionnels par domaine et par département en région Occitanie

	Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	Bâtiment et travaux publics	Commerce et distribution	Gestion et traitement de l'information	Industrie	Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	Transport et logistique	Ensemble
Ariège	8 %	54 %	15 %	0 %	0 %	8 %	15 %	100 %
Aude	6 %	28 %	6 %	24 %	4 %	20 %	12 %	100 %
Aveyron	7 %	31 %	10 %	31 %	10 %	0 %	10 %	100 %
Gard	5 %	33 %	8 %	16 %	18 %	7 %	13 %	100 %
Hte-Garonne	4 %	41 %	7 %	19 %	16 %	4 %	11 %	100 %
Gers	7 %	36 %	7 %	21 %	0 %	14 %	14 %	100 %
Hérault	5 %	29 %	9 %	17 %	20 %	11 %	10 %	100 %
Lot	20 %	0 %	10 %	10 %	10 %	20 %	30 %	100 %
Lozère	17 %	33 %	17 %	33 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Htes-Pyrénées	5 %	41 %	15 %	13 %	10 %	5 %	10 %	100 %
Pyrénées Orient.	7 %	29 %	9 %	25 %	2 %	11 %	18 %	100 %
Tarn	5 %	24 %	5 %	24 %	15 %	10 %	17 %	100 %
Tarn-et-Garonne	9 %	41 %	9 %	19 %	3 %	3 %	16 %	100 %
Occitanie <sup>1</sup>	4 %	35 %	5 %	14 %	26 %	8 %	8 %	
France <sup>2</sup> (année 2016)	nc	34 %	3 %	nc	36 %	nc	6 %	100 %

En Haute-Garonne sur les 113 titres professionnels proposés, 41 % relèvent du BTP, 19 % de la gestion et du traitement de l'information et 16 % de l'industrie. Dans l'Hérault, si la part des titres professionnels relevant du BTP est majoritaire (29 %), elle est néanmoins atténuée par une forte présence de titres professionnels dans l'industrie (20 %) ou dans le tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration (11 %).

(1) Il ne s'agit pas de la moyenne des titres professionnels par département mais de la répartition par domaine sur les 170 titres professionnels du ministère du Travail proposés en région.

(2) Bilan des titres professionnels en 2016.

## La répartition du nombre de titres professionnels par niveau de formation en région Occitanie

	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Certificats complémentaires de spécialisation	Total	Ensemble
Ariège	0 %	2 %	0 %	98 %	0 %	100 %	128
Aude	0 %	11 %	20 %	65 %	4 %	100 %	1 051
Aveyron	3 %	14 %	10 %	72 %	0 %	100 %	312
Gard	0 %	15 %	23 %	62 %	0 %	100 %	927
Haute-Garonne	2 %	30 %	19 %	49 %	0 %	100 %	3 985
Gers	0 %	0 %	41 %	59 %	0 %	100 %	123
Hérault	0 %	21 %	24 %	54 %	0 %	100 %	2 688
Lot	0 %	18 %	8 %	74 %	0 %	100 %	116
Lozère	0 %	20 %	13 %	67 %	0 %	100 %	69
Hautes-Pyrénées	0 %	32 %	19 %	48 %	1 %	100 %	635
Pyrénées-Orientales	0 %	12 %	23 %	64 %	1 %	100 %	1 239
Tarn	0 %	9 %	23 %	68 %	0 %	100 %	729
Tarn-et-Garonne	0 %	17 %	20 %	63 %	0 %	100 %	520
<b>Ensemble</b>	<b>1 %</b>	<b>21 %</b>	<b>21 %</b>	<b>57 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>	<b>12 522</b>

En 2017, plus de la moitié des titres professionnels proposés en Occitanie étaient de niveau V, 21 % étaient de niveau IV et 22 % étaient de niveau supérieur.

Les titres professionnels de niveau V sont sur-représentés dans les départements de l'Ariège (où la quasi-totalité des titres professionnels sont du premier niveau), l'Aveyron et le Lot. Inversement, en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées, la part des titres professionnels de niveau V est inférieure à la moyenne régionale au profit des titres professionnels de niveau III (30 % en Haute-Garonne et 32 % dans les Hautes-Pyrénées).

### III. ZOOM SUR LES VOIES D'ACCÈS : FORMATION PROFESSIONNELLE ET VAE

#### La répartition des candidats et des certifiés par voie d'accès en 2016 et 2017

	2017		2016	
	Candidats	%	Candidats	%
FPC	15 747	96 %	12 728	98 %
VAE	659	4 %	229	2 %
<b>Ensemble</b>	<b>16 406</b>	<b>100 %</b>	<b>12 957</b>	<b>100 %</b>

	2017		2016	
	Certifiés	%	Certifiés	%
FPC	12 144	97 %	9 785	98 %
VAE	378	3 %	163	2 %
<b>Ensemble</b>	<b>12 522</b>	<b>100 %</b>	<b>9 948</b>	<b>100 %</b>

La formation professionnelle représente la voie privilégiée pour l'accès à un titre professionnel. En effet, 97 % des certifiés sont passés par cette voie contre 3 % pour la VAE. Malgré un volume peu important, la VAE double ses effectifs passant ainsi de 163 certifiés en 2016 à 378 en 2017. Cette progression de la certification par la VAE s'explique par la double démarche :

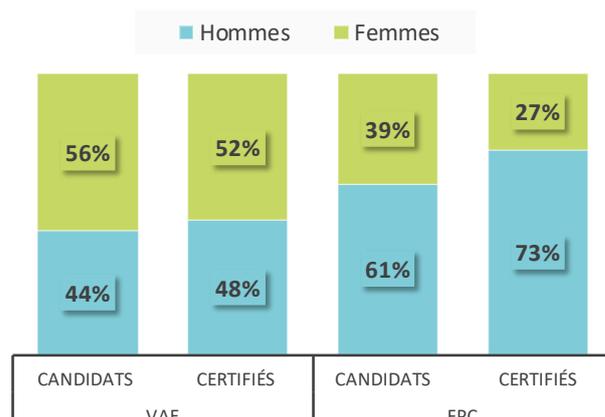
- La mise en place du Plan 10 000 VAE individuelles en 2016 pour les demandeurs d'emploi ;
- La durée d'activité professionnelle à faire valoir qui passe de 3 ans à 1 an et le financement possible de l'accompagnement VAE via le CPF.

#### Le taux de certification

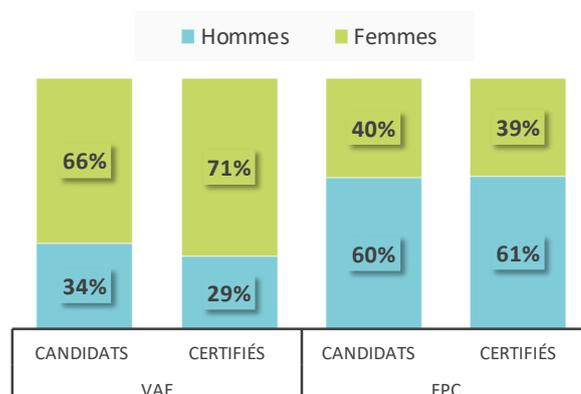
	2017	2016
FPC	77 %	77 %
VAE	57 %	71 %
<b>Ensemble</b>	<b>76 %</b>	<b>77 %</b>

Par ailleurs, si près de 8 personnes sur 10 valident leur titre professionnel par la voie de la formation professionnelle, ils ne sont que 57 % à être certifiés par la voie de la VAE. Cet écart s'explique notamment par un très faible taux de validation des titres professionnels de secrétaire assistant (35 % de validation) et de secrétaire comptable (18 % de validation) par la voie de la VAE.

## La répartition des candidats et des certifiés par voie d'accès et par sexe en 2016



## La répartition des candidats et des certifiés par voie d'accès et par sexe en 2017



6 candidats sur 10 en formation professionnelle continue (FPC) sont des hommes. Inversement, par la voie de la VAE, les femmes sont majoritaires (66 %). Si les parts d'hommes et de femmes candidats restent constantes sur la FPC, elles évoluent fortement dans la VAE. En effet, si les femmes étaient majoritaires dans cette voie, elles ne représentaient que 52 % des effectifs certifiés en 2016 alors qu'elles représentent désormais 71% des certifiés. Ce bond s'explique par l'accès aux titres professionnels de secrétaire assistant et de secrétaire comptable (+100 personnes, exclusivement des femmes).

## La répartition des certifiés par voie d'accès et par niveau de formation

	FPC		VAE	
	Nb de certifiés	%	Nb de certifiés	%
Niveau II	111	1 %	nd*	0 %
Niveau III	2 419	20 %	180	48 %
Niveau IV	2 527	21 %	78	21 %
Niveau V	7 031	58 %	117	31 %
<b>Total général</b>	<b>12 088</b>	<b>100 %</b>	<b>375</b>	<b>100 %</b>

En formation professionnelle continue, ce sont essentiellement les titres professionnels de niveau V qui sont suivis (7 031 certifiés). Les titres professionnels les plus suivis sont les métiers de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (960 certifiés) et d'assistants de vie aux familles.

Par la voie de la VAE, ce sont les titres professionnels de niveau III qui sont les plus suivis (48 % des certifiés VAE). Les titres professionnels enseignant de la conduite et de la sécurité routière (100 certifiés) et formateur professionnel d'adultes (27 certifiés) expliquent le poids important des titres professionnels de niveau III.

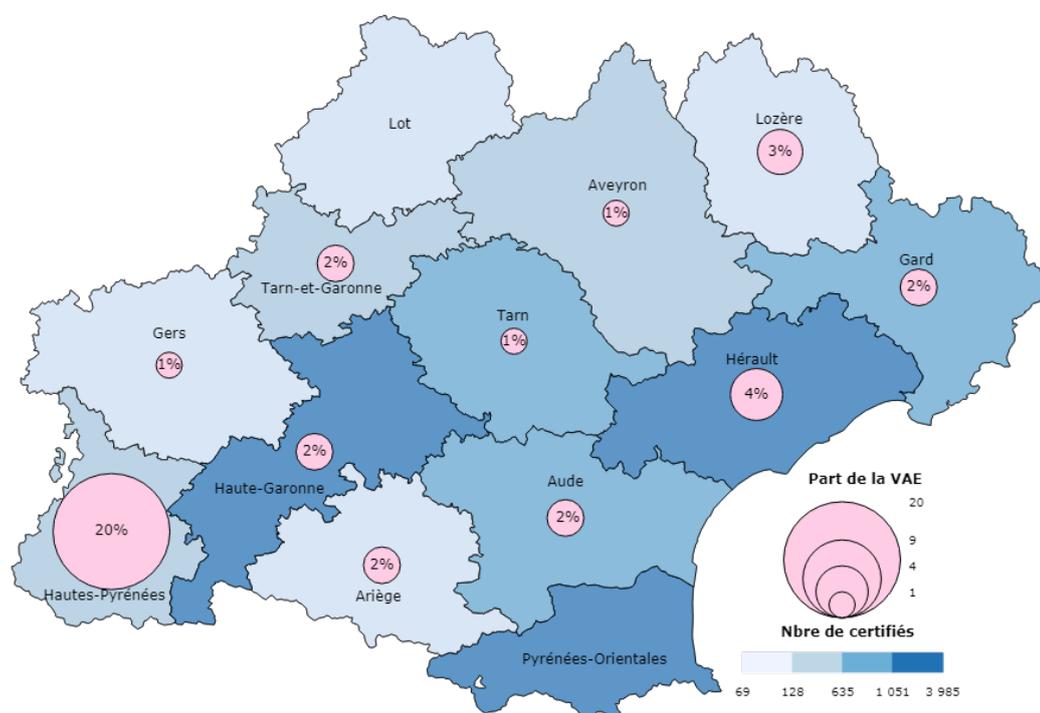
## Le top 8 des titres professionnels les plus suivis en 2017 par la VAE

Top	Titre professionnel	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Assistant(e) de vie aux familles	132	81	61 %
2	Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière	107	100	93 %
3	Vendeur(se) conseil en magasin	77	31	40 %
4	Secrétaire assistant(e)	60	21	35 %
5	Formateur(trice) professionnel(le) d'adultes	46	27	59 %
6	Secrétaire comptable	40	7	18 %
7	Négociateur(trice) technico-commercial(e)	30	15	50 %
8	Manager d'univers marchand	12	7	58 %

En 2017, 58 titres professionnels ont pu être suivis par la voie de la VAE. Cependant 76 % des candidats et des certifiés se concentrent sur 8 titres professionnels. 20 % du public VAE étaient inscrits dans le seul titre professionnel d'assistant de vie aux familles.

En 2016, cette concentration était plus importante puisque le titre professionnel d'assistant de vie aux familles concentrait 25 % des certifiés. C'est l'ouverture de nouveaux titres professionnels comme enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) qui permet d'atténuer cette concentration en 2017. En 2017, le titre ECSR remplaçant le BEPECASER pour l'exercice de moniteur d'auto-écoles, on peut estimer qu'un nombre important de salariés ont financé via le CPF ce parcours certifiant.

## Le nombre de certifiés et la part de la VAE par département en 2017



En 2017, si le nombre de certifiés est très important dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault ou des Pyrénées-Orientales, la part de la VAE est extrêmement forte dans les Hautes-Pyrénées : en effet, la VAE représente 20 % des certifiés de ce département.

Cette part s'explique notamment par l'ouverture du titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) qui n'a été dispensé par la voie de la VAE que dans les Hautes-Pyrénées (le nouveau titre ECSR a été mis en place en 2017, les premiers centres agréés l'ont été dans le 65).

## IV . ZOOM SUR LES TITRES PROFESSIONNELS EN APPRENTISSAGE

Pour cette partie les données ne sont pas extraites du fichier VALCE. Les données portant sur l'apprentissage sont issues du fichier source de la Région Occitanie.

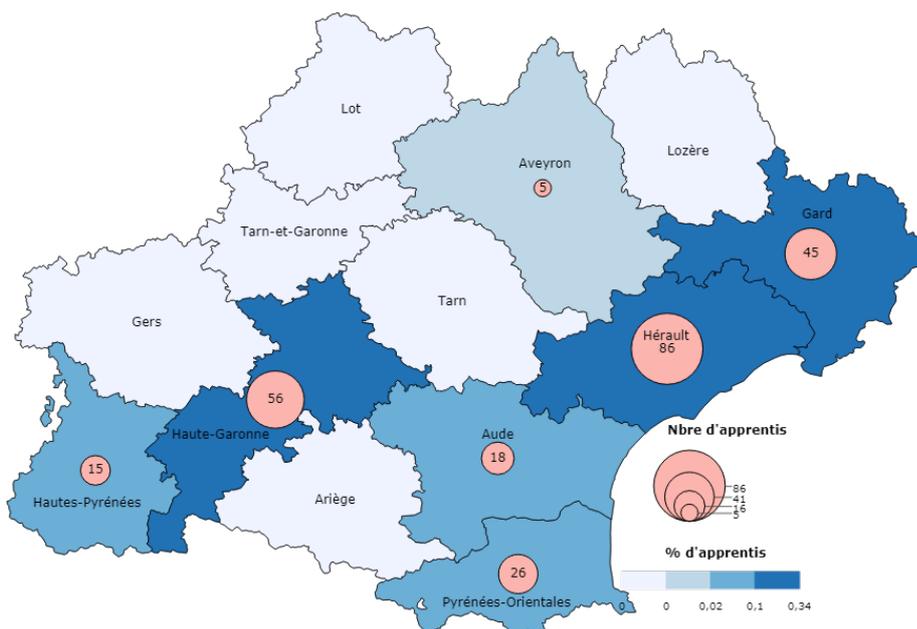
Le 27 mai 2016, une circulaire visant à généraliser l'ouverture à l'apprentissage des titres professionnels du ministère du Travail précise « les objectifs et les modalités d'extension de l'ouverture de ces titres »<sup>1</sup>. La circulaire précise également que la mise en œuvre devra « localement être articulée avec les actions conduites par les conseils régionaux de manière à valoriser cette mesure favorable au développement de l'apprentissage, notamment dans le dialogue avec les partenaires du monde économique, et à garantir une information claire et attractive qui puisse être relayée, par les services du ministère en charge du Travail et du ministère chargé de l'Éducation nationale ainsi que par tous les acteurs de l'information et de l'orientation à destination des jeunes et de leurs familles ».

L'ouverture des titres professionnels par la voie de l'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes ayant déjà acquis un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau V minimum dans un but de spécialisation ou de complément de diplôme ;
- Aux jeunes éligibles au droit au retour en formation initiale.

La réforme professionnelle sur l'avenir professionnel attendue notamment sur l'alternance devrait amplifier ce phénomène en ouvrant la voie de l'apprentissage à tous les publics éligibles au contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

### La répartition des apprentis par département en 2017



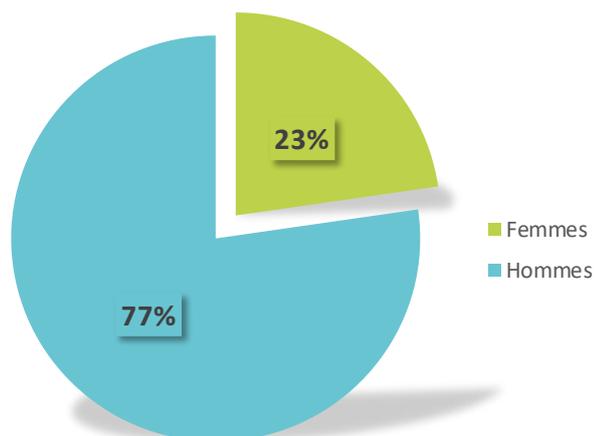
En 2017, en Occitanie, 18 titres professionnels du ministère du Travail étaient proposés en apprentissage. 251 apprentis ont suivi une formation certifiée par le ministère du Travail (titres professionnels).

Les 251 apprentis se répartissent sur 7 départements de la région. L'Hérault est le département qui compte le plus d'inscrits à un titre professionnel par la voie de l'apprentissage (86 apprentis, soit 34 %). Suivent les départements de Haute-Garonne avec 56 apprentis (22 %) et du Gard avec 45 personnes (18 %).

En 2016, l'année d'ouverture des titres professionnels à l'apprentissage, la région Occitanie comptait 167 inscrits.

(1) *Banque des territoires*

## La répartition des apprentis par sexe en 2017



## La répartition des apprentis par domaine professionnel en 2017

	Nb d'apprentis	%
Bâtiment et travaux publics	34	14 %
Gestion et traitement de l'information	13	5 %
Industrie	27	11 %
Tourisme, loisirs, hôtellerie, restauration	24	10 %
Transport et logistique	153	61 %
<b>Ensemble</b>	<b>251</b>	<b>100 %</b>

En 2017 en région Occitanie, 77 % des apprentis inscrits à un titre professionnel sont des hommes et 23 % sont des femmes. De manière générale, l'apprentissage reste une voie de formation masculine (en 2016, en Occitanie, 69 % des apprentis sont des hommes)<sup>1</sup>. Cette répartition majoritairement masculine, comme pour la FPC, peut s'expliquer par l'offre des titres professionnels et le domaine professionnel de ces titres. En effet, 61 % des apprentis ont suivi une formation dans les transports et la logistique. Le BTP, deuxième domaine professionnel représente 14 %.

## Le top des titres professionnels les plus suivis en apprentissage en 2017

Top	Titres professionnels	Nb d'apprentis	%
1	Technicien(ne) supérieur(e) en méthode et exploitation logistique	104	41 %
2	Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	35	14 %
3	Technicien(ne) de traitement des eaux	27	11 %
4	Responsable d'établissement touristique (TP)	22	9 %
5	Monteur(se) de réseaux électriques aéro-souterrains	18	7 %
6	Plaquiste (TP) (DGEFP)	7	3 %
7	Maçon(ne) du bâti ancien (TP)	6	2 %
8	Technicien(ne) d'exploitation en transports terrestres	5	2 %

4 apprentis sur 10 s'étant inscrits à un titre professionnel du ministère du Travail ont suivi une formation de technicien supérieur en méthode et exploitation logistique. Viennent ensuite les titres professionnels de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger (14 %) et technicien du traitement des eaux (11 %).

(1) *Le devenir des apprentis en 2015 en Occitanie*, Carif-Oref Occitanie, Décembre 2017

### La répartition des apprentis par niveau de formation en 2017

	Nb d'apprentis	%
Niveau III	136	54 %
Niveau IV	46	18 %
Niveau V	69	27 %
<b>Ensemble</b>	<b>251</b>	<b>100 %</b>

Comme pour la VAE, les titres professionnels de niveau III sont majoritaires dans l'apprentissage. Cette prépondérance du niveau III s'explique par le fort nombre d'inscrits dans les formations technicien supérieur en méthode et exploitation logistique (104 apprentis) et responsable d'établissement touristique (18 apprentis).



Directrice de la publication : Catherine Pauly  
Réalisation : Service Observatoire  
Date de publication : septembre 2018